

Rejoignez-nous comme Chargé(e) de mission « investissements en santé »

Le chargé de mission pour les investissements en santé participe à la programmation, l'instruction et le suivi de la mise en œuvre des investissements hospitaliers, médico-sociaux et de l'offre de soins de ville. Il assure la mobilisation et le suivi des financements, l'instruction des PPI des opérateurs de santé, et prépare les actes et décisions. Il assure le suivi des enveloppes financières dédiées.

Dans le cadre du projet régional de santé de Mayotte (La construction du PRS 2023-2028 ARS : Mayotte (sante.fr)), vous en déclinerez les actions sur la thématique vous concernant. En appui de votre responsable hiérarchique, vous apporterez vos savoirs autour de la communication territoriale, du portage de projets, des relations avec nos partenaires (locaux et institutionnels). Vous serez garant de la bonne diffusion des messages de santé publique et de la valorisation des projets portés par l'ARS et les acteurs en santé.	Cadre A (public) Niveau 6 à 7 (Ucanss) Rifseep : Groupe 3 ou 4 Encadrement : NON Poste à DPI : OUI Possibilité d'astreinte
--	--

Vos activités principales et savoir-faire associés

Appui au pilotage des investissements en santé	- Coordonner et consolider l'ensemble des travaux administratifs et financiers demandés par le CNIS et les directions ministérielle ; - Préparer, organiser et assurer le fonctionnement du comité régional des investissements en santé, garantissant la traçabilité des décisions et le suivi des arbitrages.
Gestion des investissements en santé	- Assurer la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie des investissements en santé (hospitaliers, autonomie, offre de ville) - Assure en binôme avec les services de la Direction de l'offre de Soins et des professionnels de santé (DOSPS) et le de la direction de l'Autonomie (DA) la co instruction des plans pluriannuels d'investissements, pour ce qui concerne les opérations hospitalière (pub/privé), des structures de ville et du médicosocial. - Rédiger et finaliser les conventions de financement et les actes de contractualisation avec les opérateurs en santé (en lien avec les services de la DOSPS) - Assure la veille juridique, réglementaire et technique en matière d'investissement hospitaliers, des financements européens et du Ségur.
Pilotage des financement et sécurisation des fonds	- Assurer le suivi des calendriers d'exécution, des échéanciers et du phasage précis des projets financés par les fonds européens ou par des enveloppes nationales spécifiques. Mettre en place des tableaux de bord de suivi des consommations de crédits afin d'anticiper tout retard et de sécuriser l'intégralité des versements pour le territoire. - Participer au contrôle de premier niveau et assurer le suivi des directives locales, nationales ou communautaires applicables au domaine des subventions et des fonds structurels. - Préparer les pièces justificatives et les rapports d'exécution lors des dialogues de gestion ou en cas d'audits internes/externes sur l'utilisation des fonds

Vos savoirs

Savoir sociaux-professionnels	Savoirs généraux
Enjeux, évolutions et cadre des politiques publiques et des organisations et du financement du système hospitalier et médicosocial ; Pratique de l'analyse financière et des tableaux indicateurs ; Parfaite connaissance des orientations du secteur concerné par le poste ; Connaissances avérées et/ou expériences probantes ; Qualités relationnelles et à fédérer le partenariat ; Capacité à s'inscrire dans les réflexions du PRS ;	Connaissance des règles de subventions et de gestion des fonds européens ; Ingénierie de projet ; Rigueur organisationnelle ; Code des marchés publics ; Comptabilité publique ;

L'Agence Régionale de Santé de Mayotte ([Accueil](#) | [Sites internet des ARS \(sante.fr\)](#))

101^{ème} département, Mayotte ne dispose pas d'un système de santé à la hauteur des exigences qui s'imposent à l'ensemble des territoires français. L'objectif qui en découle est tout aussi exigeant : la population mahoraise doit pouvoir bénéficier des mêmes opportunités en matière de santé qui sont offertes à leurs compatriotes.

C'est entre ces deux points que le **1^{er} Projet Régional de Santé de Mayotte « 2024-2028 » déploie ses actions.**

En nous rejoignant, **vous participerez à cet objectif pour lequel nos 150 agents travaillent au quotidien** dans notre Agence créée au 1^{er} janvier 2020 (située à Mamoudzou).

Ce Projet Régional de Santé de Mayotte constitue une feuille de route claire qui, malgré les aléas que le territoire mahorais connaît, doit nous permettre :

- d'assurer **la continuité d'actions du service public** ;
- de **créer un modèle original de développement de l'offre de santé** prenant en compte l'environnement particulier de l'île et son tissu urbain et rural spécifique.

Traduit en **7 axes thématiques** et **6 axes transversaux**, notre Projet Régional de Santé a retenu **5 enjeux majeurs** :

- tendre vers une autonomie des prises en charge sanitaire des patients sur le territoire ;
- réduire les inégalités de santé avec le reste de la France ;
- accompagner le développement du territoire dans une perspective favorable à la santé ;
- renforcer la qualité de vie et la santé des personnes en situation de vulnérabilité ;
- adapter les politiques de santé aux spécificités démographiques, sociologiques et culturelles de l'île ;

La Direction Générale est assistée de 6 directions métiers (Direction de l'Offre de Soins et des Professionnels de Santé ; Direction de l'Autonomie ; Direction de la Santé Publique, Direction de la Veille et de la Sécurité Sanitaire, Direction des Etudes et Statistiques) et d'un Secrétariat général pilotant les fonctions supports.

La direction de mission « investissement et numérique en santé » participe à la conduite des projets transversaux au titre de l'ARS notamment pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du PRS de l'ARS de Mayotte. Elle assure en outre le pilotage des enveloppes dédiées aux investissements des domaines de l'offre hospitalière, du médicosocial et des soins de ville. Elle assure enfin, la mise en œuvre, le développement et les investissements des plan nationaux du numérique en santé pour le territoire.

La personne recrutée inscrit son action dans le cadre des missions globales de la direction des projets et peut être amené(e) à assurer le suivi de dossiers relevant d'une autre direction.

Vous serez rattaché(e) au directeur de la mission.

REJOIGNEZ-NOUS POUR RELEVER CES DEFIS MAJEURS

Maescha dé unono [La vie, c'est la santé]

Notre territoire

Mayotte ([Accueil | Mayotte tourisme \(mayotte-tourisme.com\)](#)) est un petit archipel volcanique de 374 km², situé dans l'hémisphère sud à l'entrée du canal du Mozambique, à mi-chemin entre Madagascar et le continent africain. Composée de deux îles principales et de plusieurs îlots, Mayotte se situe dans un lagon de 1.500 km² avec une barrière de corail s'étendant sur 160 km.

Éléments complémentaires

Statut Fonctionnaire / contractuel (CDD 3 ans) / personnel UCANSS L'ARS favorise le recrutement de bénéficiaire de l'obligation d'emploi	Conditions d'emploi Forfait jour Majoration outre-mer Télétravail possible	Calendrier Diffusion : 20 juillet 2026 Candidature avant le 28 août 2026 Entretien à partir du 07 septembre 2026 Prise de poste : début du 3 ^{ème} trimestre
Déposer votre candidature - par mail : ars-mayotte-recrutement@ars.sante.fr - par courrier : ARS de Mayotte – 90 route nationale – 97600 MAMOUDZOU	Renseignements complémentaires - sur les missions : Patrick BOUTIE (Directeur de mission) patrick.boutie@ars.sante.fr - administratif : ars-mayotte-rh@ars.sante.fr	